

BLA! ET LE CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉDIATION EN ART CONTEMPORAIN

COMPTE-RENDU

7 OCTOBRE 2025
ESPACE DEWAILLY - AMIENS

Après le succès de la première édition au Jeu de Paume à Paris en 2023, le Centre national des arts plastiques (Cnap) et BLA! Association nationale des professionnel-le-s de la médiation en art contemporain ont organisé la deuxième édition de la Journée nationale de la médiation en art contemporain.

Elle s'est déroulée cette année le mardi 7 octobre 2025 à Amiens, ville engagée dans l'éducation artistique et culturelle et dotée d'un écosystème dynamique dans le champ de l'art contemporain, à la veille des Assises européennes de l'EAC qui s'y sont tenues du 8 au 10 octobre.

Cette journée s'adresse à toutes celles et ceux qui construisent chaque jour les relations entre les œuvres et les publics. Elle se veut un temps de réflexion, de partage d'expériences et de mise en réseau, dans un contexte où les métiers de la médiation connaissent des changements constants. Quelles formations pour un métier en perpétuelle évolution face aux enjeux contemporains ? Quelle place pour les habitants et habitantes d'un territoire dans la construction des projets de médiation ? Que permet la médiation lorsqu'elle se déploie hors des murs des institutions ? Quelles perspectives s'ouvrent à la structuration et à la reconnaissance du métier ?

DISCOURS D'OUVERTURE

SÉBASTIEN AUCHART

Directeur de la Culture et du Patrimoine, Amiens Métropole

Sébastien Auchart se dit particulièrement heureux d'accueillir cette deuxième journée professionnelle à l'Espace Dewailly, tant la période vécue est perçue comme compliquée pour la culture, ses métiers, sa stratégie, son ambition, sa prospective. Il appartient toutefois aux organisateurs – le Centre national des arts plastiques et l'association BLA! – de se féliciter de leur capacité à mettre en réseau les acteurs et actrices, les passeurs et passeuses, celles et ceux qui transmettent. Cette journée se veut aussi le point d'orgue de ce que les élus en charge d'Amiens Métropole ont tenté de réaliser au cours de ces six années de mandat, à savoir un rééquilibrage entre le spectacle vivant et les arts visuels, trop longtemps en retrait depuis la mise en œuvre des lois de décentralisation. D'où un vaste schéma de structuration des arts visuels, en partenariat avec les services de l'État, tourné vers la professionnalisation et l'accompagnement des parcours, offrant notamment de meilleures conditions de résidence et de monstration aux artistes plasticiens et plasticiennes. Depuis trois ans, Amiens Métropole s'est également dotée d'un schéma de généralisation de l'éducation artistique et culturelle qui permet d'être aujourd'hui dans une logique d'éducation, d'éveil, de pratique, à tous les âges de la vie. Cette nécessité de voir dans les arts et la culture les outils d'ouverture sur le monde, d'élaboration d'un esprit critique, est devenue impérieuse dans une société abreuvée d'images mais bien souvent trop peu décryptées.

En collaboration avec les services du rectorat d'Amiens a été imaginé un projet sur trois ans devant aboutir à la création d'un module européen de formation des médiateurs et médiatrices, et plus globalement des artisans et artisanes de l'EAC. Celui-ci sera complété d'une plateforme de ressources qui servira à la fois de boîte à outils et d'éléments de renseignement afin d'appuyer le montage de résidences croisées et l'accueil d'artistes.

Enfin, objet totem incarnant mieux que tout autre la stratégie d'Amiens Métropole : d'ici le printemps 2028, la friche d'un ancien tri postal de 11.000 m² sera réhabilitée en une plateforme des images, de l'innovation et de la création. Elle sera notamment dédiée à la monstration de la collection du Frac Picardie et hébergera l'École supérieure d'art et de design ESAD dans sa branche cinéma d'animation et jeu vidéo. Dans les temps d'incertitude actuels, il convient de se réjouir devant l'ambition d'un tel projet qui se veut autant au service des artistes que des publics.

BÉATRICE SALMON

Directrice du Centre national des arts plastiques

Béatrice Salmon rappelle que cette Journée nationale de la médiation en art contemporain en est à sa seconde édition, la première s'étant déroulée en octobre 2023 au Jeu de Paume, à Paris. Ces rencontres ne font que confirmer combien il est nécessaire pour une profession de se retrouver, de mettre son quotidien de travail en perspective, de s'interroger, de partager. Un autre très beau projet, toujours en partenariat avec BLA!, mais également avec le Frac Picardie et Drawing Lab, consiste à concevoir un kit autour de la pratique du dessin, un outil de médiation qui a vocation à être diffusé à l'échelle nationale à l'horizon 2027, après une première expérimentation en Hauts-de-France. La volonté du Cnap est de produire, au travers d'expériences de partenariat, des formats qui permettent d'être appropriés par le spectre le plus large possible d'utilisateurs et d'utilisatrices.

Le Cnap dispose d'une importante collection initiée en 1791, soit à la Révolution Française. Depuis lors, la philosophie est restée la même : acheter, acquérir ou commander des œuvres à des artistes vivants et, plutôt que les réunir en un lieu unique, les mettre à disposition à l'adresse de l'ensemble des territoires, mais aussi à l'international. Cette continuité des politiques publiques est à souligner et à protéger dans une époque qui n'est pas caractérisée par la notion d'intérêt général.

Poursuivant son action, le Cnap et son service de la ressource professionnelle ont notamment l'intention de développer dès 2026 un service d'assistance juridique. Doté de compétences variées, qui résultent des différents types de droits convoqués, il aura vocation à accompagner structures et individus face aux problématiques qui sont les leurs.

SYLVIANNE LATHUILLÈRE

Chargée de programmation culturelle, MAC Lyon

&

MARIE PLAGNOL

Curatrice et médiatrice indépendante

Membres du Conseil collégial de BLA!

Sylvianne Lathuillère et Marie Plagnol s'expriment au nom du Conseil collégial de BLA/et représentent pour l'une les personnes morales de l'association, pour l'autre les personnes physiques. Elles remercient chaleureusement les invités pour leur implication dans cette journée, laquelle contribue à reconnaître l'importance des projets portés par les personnes qui font de la relation entre les œuvres et les publics leur profession. Valoriser les compétences spécifiques mises en jeu quotidiennement par les professionnels et professionnelles de la médiation au service de l'accessibilité de tous et toutes à l'art contemporain est plus que jamais essentiel. Au cours de cette journée d'étude, la matinée est consacrée à affirmer la contemporanéité des enjeux de la médiation, aux formations à ces métiers et à l'adaptabilité dont les professionnels et professionnelles savent faire preuve dans leurs pratiques. L'après-midi s'ouvre sur une série de réflexions autour des liens entre pratiques de recherche en médiation et structuration des pratiques professionnelles, avec un regard croisé France-Québec. Elle se poursuit avec une conversation autour des projets de médiation hors-les-murs, avant de se clôturer au Frac Picardie.

JUSTIN VANCAPPEL

Chargé de mission labels et suivi de l'activité des lieux de diffusion de l'art contemporain, Ministère de la Culture

Justin Vancappel salue l'inscription de cette journée dans une dynamique plus large, celle de l'éducation artistique et culturelle – au cœur des débats à Amiens lors des Assises européennes de l'EAC qui s'y tiennent du 8 au 10 octobre 2025. La médiation en art contemporain en tant qu'espace de rencontre, de transmission et de partage se réinvente sans cesse afin de répondre aux attentes des publics et aux transformations des démarches et des pratiques artistiques, ainsi qu'aux enjeux sociaux et territoriaux. Justin Vancappel souhaite appuyer l'un des points au programme de la journée : les perspectives pour la médiation lorsqu'elle sort des murs de l'institution. En effet, la médiation ne se limite pas aux institutions, elle a vocation à se déplacer, à se déployer, dans les quartiers notamment, les quartiers politiques de la ville, les écoles, les espaces publics ou les territoires ruraux. Des questions qui sont au cœur du quotidien des professionnels et professionnelles de la médiation et de leurs préoccupations.

TABLE RONDE N°1: FORMER, TRANSFORMER: UN MÉTIER À L'INTERFACE DES ENJEUX CONTEMPORAINS

INTRODUCTION À LA TABLE RONDE

À l'heure où les frontières entre médiation, pédagogie, création et engagement se font de plus en plus poreuses, comment donner forme à une pratique professionnelle capable de mobiliser, de donner du sens et d'ouvrir à d'autres manières d'habiter le monde ? Réciproquement, comment les mutations contemporaines – qu'elles soient sociales, écologiques ou culturelles – reconfigurent-elles les contours du métier, appelant à une formation adaptée pour de nouvelles méthodologies de travail ?

Cette table ronde propose une réflexion prospective sur un métier en constante évolution qui agit comme une interface active, critique et citoyenne, porteuse de transformations individuelles et collectives.

SYNTHÈSE

Clélia Dehon possède deux casquettes. Elle est responsable des publics à Lafayette Anticipations, fondation d'art contemporain à l'initiative des Galeries Lafayette, un statut qui lui permet aussi d'être professeure associée au département de la médiation culturelle de la Sorbonne Nouvelle. Si le département a été créé en 1994, les deux masters au sein desquels elle officie sont un peu plus récents : le master Musées et nouveaux médias et le master Médiation du patrimoine et de l'exposition. Ceux-ci ont vocation à former les futurs professionnels et professionnelles de la médiation culturelle mais aussi à former aux métiers de la production d'expositions, de la régie, de la communication, de la communication numérique.

Sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chaque département est libre de s'organiser et de proposer des maquettes qui seront ensuite validées par l'université. Les contenus des cours sont constamment renouvelés afin de s'adapter aux différents enjeux que représentent les métiers de la culture. À cette fin, Clélia Dehon travaille avec des professionnels et professionnelles mais aussi avec ses collègues enseignants-chercheurs, qui effectuent une veille permanente et suivent l'actualité, notamment les programmes du Conseil international des musées (ICOM). Quant aux enjeux contemporains, les étudiants et étudiantes y viennent d'eux-mêmes par leur choix de sujets de mémoire et de projets de recherche : les enjeux écologiques et économiques, les sujets de genre, de parité, ou encore autour du rapport Sarr-Savoy sur la restitution du patrimoine culturel africain. Des sujets qui sont ensuite absorbés, intégrés dans les maquettes de formation. Au sein des cours pratiques, qui constituent la moitié du temps de formation, sont exposés un certain nombre de cadres méthodologiques, complétés par les contacts des étudiants et étudiantes avec des professionnels et professionnelles provenant de différentes institutions, les préparant ainsi aux dispositifs actuels.

Le fil théorique est lui aussi conservé dans les deux masters, et ne les quittera pas une fois dans le monde professionnel, tant les pratiques sont continuellement théorisées, analysées.

Quant au travail en équipe, il est présent à chaque instant afin de préparer les étudiants et étudiantes à la méthodologie pour le futur, car parmi elles et eux rares sont celles et ceux qui seront amenés à œuvrer en solitaire. D'où des mises en situation fréquentes avec attribution de rôles (communicant, chargé de relations publiques, etc.).

Cette force du collectif, Alice Malinge la met en œuvre au quotidien dans ses fonctions de responsable du service des publics au Frac Bretagne. Au sein de ce Frac de deuxième génération, elle est amenée à travailler sur la relation entre une première équipe très nomade sur le territoire breton et une seconde équipe basée à Rennes, dans un lieu qui accueille des expositions temporaires et dont le fonctionnement est apparenté à celui d'un centre d'art ou d'un musée. La formation collective devient ici cruciale afin de pouvoir conserver une ligne commune dans l'approche de coopération avec le public, autant dans les projets montés à partir de la collection sur les territoires, que dans la relation de discussion, de partage avec le public dans un lieu propre. La philosophie appliquée au Frac est véritablement d'être dans un partage de connaissances et de compétences, plutôt que maintenir une séparation entre les formateurs et formatrices d'un

côté et les salariés formés de l'autre. Si en règle générale, dans un lieu culturel, la plupart des acteurs et actrices sont de niveau master ou doctorat, et issus d'une formation semblable, ils et elles ont toutefois des âges plus diversifiés et vécu des expériences différentes qui peuvent nourrir le collectif.

Dans de nombreux lieux, les personnels qui travaillent au sein des services de médiation ne sont pas toujours en relation directe avec les artistes qui créent, plus encore lorsque celles et ceux-ci ont une certaine notoriété et des œuvres dans des collections publiques. Or, l'absence d'échanges s'avère problématique en ce qu'elle freine la recherche sur la création et l'histoire des formes, dont l'application permet l'invention d'actions culturelles et de dispositifs. Les hiérarchies sont en effet instituées dans l'univers de la culture, qu'elles se voient ou qu'elles soient intégrées dans l'esprit des gens. Les créateurs, les créatrices et curateurs, curatrices n'ont pas le même statut que les modérateurs et modératrices, la parole s'en trouve affectée et ne circule pas librement, les uns, les unes et les autres ne sont pas toujours écoutés, ni entendus. De façon regrettable, ce qui est appliqué dans le cadre des échanges avec les publics ne se trouve pas appliqué au sein des espaces de travail collectif des lieux culturels. Avec la circulation de la parole et des idées, c'est aussi la reconnaissance des connaissances et des compétences des salariés et des différents secteurs qui est en jeu. Ce défaut de reconnaissance se retrouve également par les salaires des métiers de la médiation. Or, si les salaires sont plus bas, ils ne sont généralement acceptés que par des personnes plus jeunes. Une fois accumulé connaissances et compétences, ils ne s'attardent pas sur ces postes. Au-delà des seuls services de médiation, il s'agit donc plus globalement de travailler sur la façon dont les institutions peuvent être transformées, collectivement.

La modératrice, Louise Turret, souhaite rebondir sur la sémantique derrière la notion de médiation, qui pourrait sous-entendre une incompréhension, voire un conflit. Le mot n'est-il pas quelquefois un peu encombrant ? Alice Malinge elle aussi se questionne, et confirme l'employer très peu tout en renvoyant à son origine, issu du monde judiciaire. Un nouveau terme fait en ce moment son apparition, notamment dans le cadre du référentiel des droits culturels : facilitation. Un terme qui présente son intérêt, notamment dans cette question de la formation, en ce qu'il ne pose pas la question de faciliter le rapport à l'œuvre mais de faciliter le rapport des personnes entre elles autour de l'œuvre d'art. Et celui-ci se répand aujourd'hui jusque dans les ruralités. Enfin, il n'est pas sans impact sur le rapport hiérarchique qui peut exister entre les différents départements au sein d'une institution, y apportant une plus grande cohésion.

Dans le milieu de la littérature s'est imposé le terme de *book club*, qui se retrouve un peu partout, sur France Culture, sur les réseaux sociaux, dans la vie physique, dans des librairies. Avec l'idée associée qu'une conversation – collective – est engagée autour d'un objet culturel, et que dans cette conversation tout le monde est légitime à s'exprimer. Ainsi, cette notion de facilitation ne pourrait-elle pas ouvrir à cette autre notion, de conversation ? Est-ce que la démarche de médiation aujourd'hui, face à la diversité des publics, ne serait pas celle d'entamer une conversation, d'écouter ce que les personnes ont à dire ? Alice Malinge émet des réserves quant à l'usage du terme. Dans les milieux artistiques comme auprès du public, les sensibilités peuvent être fortes, et la notion de facilitateur ou de facilitatrice n'est pas toujours perçue comme nécessaire ou allant de soi.

De même qu'au Frac Bretagne, la Villa Arson a préféré opter pour « service des publics ». Ce centre d'art a pour particularité d'associer une école d'art, un lieu de résidence et une bibliothèque spécialisée. L'écosystème favorise la mise en relation entre les pratiques artistiques, les pratiques théoriques et les pratiques de transmission, avec pour enjeu de placer les étudiants et étudiantes en art au cœur de leur relation avec les publics. Responsable de ce service des publics, Christelle Alin met en avant la dimension de laboratoire d'expérimentations que sont les pratiques de médiation, les relations engagées avec les publics. Dans ce contexte-là, il est possible de s'autoriser à dévoyer la visite, d'autant que l'équipe de médiation est aussi constituée d'étudiants et d'étudiantes de l'école d'art. Ainsi, plutôt qu'un savoir sur l'art, ce qui semble les intéresser en termes de transmission serait plutôt de l'ordre d'une relation à l'art. L'expression correspondante serait alors « médiation située » : les étudiants et étudiantes sont encouragés à mettre en relation une exposition, une ou plusieurs œuvres, en connexion avec leurs centres d'intérêt, leurs pratiques, leurs recherches, leurs vécus, etc. L'idée est véritablement de mettre l'équipe de médiation dans la position de transmettre avec des formes qui peuvent s'inventer, qui peuvent être aussi des projets de performance où ils se retrouvent alors en situation d'auteurs et d'autrices.

Afin d'illustrer cette notion de dévoiement, Christelle Alin expose les contours de la visite « Point de vue » proposée par la Villa Arson : le temps d'une exposition s'expriment autant de singularités fortes, incarnées par les étudiants et étudiantes qui mènent les visites. Ce qui amène aussi à rencontrer les enjeux les plus contemporains qui se retrouvent dans les propositions de médiation car cela rejoint les intérêts de ces aspirants artistes.

Il lui est également demandé de revenir sur les formats de visite « Prédications », qui se sont déroulées dans le cadre de l'exposition « Double Bind, arrêtez d'essayer de me comprendre ! », consacrée aux malentendus dans la communication entre

l'Homme, la machine et l'animal. Ce format de médiation a été conçu dans un cadre collaboratif en résonance avec un ensemble d'œuvres mettant en jeu des phénomènes paranormaux de transmission. Avec « Prédications », le public se trouvait convié dans une salle en amont de l'exposition, en position assise, invité à se relier par les mains les uns et les unes aux autres, à fermer les yeux et à « entrer dans une salle » en se disant « Qu'est-ce que je vois ? ». Dans l'idée d'imaginer, d'avoir une prescience de ce qui allait être découvert dans l'exposition, grâce à tout un travail et un ton particulier qui amenaient à favoriser ces visions. Au cours de la même exposition, ils et elles expérimentent également les *Misguided tours*, à la façon d'un guide-conférencier qui aurait une prise de parole assurée et autoritaire, mais en décalant volontairement le commentaire d'une œuvre à une autre.

Finalement, l'idée avancée par Christelle Alin est que la médiation devient partie prenante du projet artistique. Elle n'arrive pas nécessairement après, ou ne se forme pas en se répétant, mais se réinvente chaque fois en relation avec les enjeux du projet. Il s'agit de toujours trouver des alternatives à la visite commentée, jusqu'à amener les groupes constitués à participer à un atelier de commentaires d'œuvres, la restitution des groupes devenant alors le cœur de la visite. Ainsi se créent des situations, d'expérience de l'œuvre, de rencontre avec l'œuvre.

Il y a un enjeu à présenter au public, lorsqu'il lui est présenté des œuvres, la diversité des approches. De nombreux musées d'ethnographie ou d'art et d'histoire proposent par exemple au public des points de vue qui viennent d'autres secteurs que l'art. Ce qui en revient à questionner l'origine, la formation initiale des personnes appartenant à l'équipe de médiation, elles qui font vivre les lieux, qui portent les lieux culturels. Si celles-ci ont une formation initiale en philosophie, en littérature, en histoire de l'art ou en médiation, les propositions ne seront pas les mêmes. Et si elles ont la chance d'avoir des hiérarchies qui les écoutent, qui favorisent les individualités et essaient de mener des projets en résonance avec ce qui est proposé, cela amène à des ouvertures dans les projets, à une diversification des offres de médiation. Or, les publics d'aujourd'hui ont envie d'être surpris, d'être décalés, de vivre des expériences.

Ces projets amènent aussi la conviction qu'il est indispensable de pouvoir dédier du temps à la préparation, à la conception, ce qui n'est pas nécessairement acquis. Il est aussi important de rappeler que cela implique des moyens financiers afin de rémunérer les personnes lors de ces temps de préparation et de travail de réflexion. Or, cette dimension, de pouvoir mettre à profit les connaissances des personnes qui composent les équipes, échappe aux établissements lorsqu'ils

choisissent l'externalisation par le biais d'agences, afin d'organiser le travail de formation et de recrutement dans le secteur de la médiation.

Clélia Dehon s'interroge particulièrement, conjointement avec les responsables pédagogiques de la Sorbonne Nouvelle, sur ces notions de savoirs descendants ou partagés. D'où cette intention de favoriser l'oralité, la circulation de la parole entre les étudiants et étudiantes dès les cours de master, afin de permettre les échanges et d'éviter d'instaurer un savoir trop descendant. Sans compter avec les problématiques actuelles de crise de l'attention, conjuguées avec des modules de cours de deux à trois heures. Des étudiants et étudiantes qui ont passé leur baccalauréat pour la plupart durant la pandémie de Covid, une période au cours de laquelle les méthodologies d'enseignement et de transmission ont subi d'importants bouleversements.

Un autre bouleversement de taille au cours des dix dernières années tient nécessairement à la place toujours plus présente du numérique dans les pratiques. À la Sorbonne Nouvelle, dès 2014, le parti est pris de créer le Master Musées et nouveaux médias afin de former les étudiants et étudiantes non pas à devenir des techniciens et techniciennes, mais à pouvoir dialoguer avec des praticiens et praticiennes du numérique. Ensuite, il s'agit de s'interroger constamment sur les évolutions, d'actualiser ces contenus, ce à quoi contribuent encore une fois les étudiants et étudiantes, notamment via leurs sujets de mémoire.

À la Villa Arson, cette hybridation entre le physique et le numérique s'est déployée en quelque sorte sous la contrainte qui était celle du confinement. Les étudiants et étudiantes de l'équipe de médiation ont investi les formats numériques et de nombreux podcasts ont été produits. Et puis quelquefois, le format audio a été investi sur des projets spécifiques, dans des expositions, avec un « audio sans le guide » par exemple, afin de diffuser des interviews des artistes par des personnes extérieures au champ de l'art dont la pratique professionnelle permettait toutefois une connexion avec les œuvres, une manière de faire récit autrement, de déjouer les « récits autorisés ». Des formats audio qui sont alors disponibles lors de l'exposition ou sur les réseaux sociaux. Depuis quelques temps a été mis en place Radio Arson par l'équipe de la bibliothèque, avec une série de podcasts qui présentent l'intérêt de pouvoir donner une voix à beaucoup de personnes qui sont de passage dans l'institution, pour une conférence, un workshop, une résidence, et aussi à celles et ceux qui y travaillent ou y étudient.

Avec la participation de :

Christelle Allin, responsable du service des publics
et chargée de la vie étudiante à la Villa Arson

Clélia Dehon, responsable des publics à Lafayette Anticipations
et professeure associée au département de médiation culturelle
à l'université Sorbonne Nouvelle

Alice Malinge, responsable du service des publics du Frac Bretagne

Modératrice

Louise Turret, journaliste spécialiste des questions d'éducation
et productrice radio

FOCUS N°1 : COMMENT L'IMPLICATION DES HABITANTS ET HABITANTES D'UN TERRITOIRE INFLUENCE-T- ELLE LA PROGRAMMATION ET LA MISE EN PLACE D'UN PROJET D'ACTIONS CULTURELLES ? RETOUR SUR LE PROJET « LES ARTS DE LA TABLE » DU FRAC PICARDIE

INTRODUCTION À LA PRÉSENTATION

Porté depuis deux ans par le Frac Picardie (Amiens) sur le territoire de la Communauté de communes du Pays du Coquelicot, le projet « Les arts de la table » arpente la pratique artistique par le biais du territoire, de ses habitants et habitantes et de leurs cultures, en valorisant le temps long, les échanges et l'expérimentation. Structuré par un Conseil citoyen de dix habitants et habitantes volontaires du Pays du Coquelicot, décisionnaires à chaque étape - artistes, publics, temporalités... - le projet mobilise une diversité d'acteurs culturels autour du sujet universel des arts de la table.

SYNTHÈSE

Marie Calon rappelle en premier lieu que le projet « Les arts de la table » est toujours en cours, et donc en pleine construction. Le projet s'inscrit dans le Fonds d'innovation territorial, un dispositif porté par la DRAC Hauts-de-France

pour le Frac Picardie, et qui soutient des projets culturels expérimentaux. La place est laissée au temps – donnée importante – et le budget alloué est assez solide afin de mener l'ensemble des actions.

Si la méthodologie – celle de l'éducation populaire et de la réflexion collective – a déjà été mise en place par bon nombre de structures, pour le Frac Picardie l'expérience est nouvelle, notamment sur cette question du temps laissé au projet, volontairement voulu comme long. Seules les bases nécessaires ont été posées, afin que celui-ci puisse véritablement être construit par les habitants et habitantes du Pays du Coquelicot. La problématique a été voulue universelle : « Les arts de la table », permettant de toucher un bon nombre de personnes et d'aborder différentes notions telles que la gastronomie, la vaisselle, le design, les émotions, le goût, la culture agricole, etc. Avec la volonté de penser la culture à travers ces multiples entrées, et non pas uniquement le dessin contemporain, spécialité du Frac Picardie, afin de voir si ces différentes propositions pouvaient nourrir l'ensemble du projet et fédérer un regroupement plus large d'habitants et d'habitantes.

Sur la question du territoire, le Pays du Coquelicot a été ciblé pour deux raisons. D'une part, le territoire situé au nord de la Somme est mi-urbain, mi-rural, et bénéficie d'infrastructures en mesure d'accueillir les actions qui en découlent. D'autre part, des liens préexistaient déjà avec le Pays du Coquelicot et en particulier avec Émilie Vaquette, chargée de l'action culturelle et référente résidence, suite à une première collaboration sur une action d'une journée, ce qui leur a permis de ne pas s'engager avec un projet aux contours flous dans une complète inconnue.

Est alors créé ce qui a été dénommé le « Conseil citoyen », regroupement des personnes amenées à devenir les décisionnaires de toute la programmation comme de sa mise en place. Chacun conserve ses champs d'expertise : pour le Frac, la coordination de projet et les propositions artistiques ; pour le Pays du Coquelicot, les structures, les infrastructures, le territoire et les publics ; et pour le Conseil citoyen, la programmation, les publics ciblés et les temporalités de mise en place.

La communauté de communes du Pays du Coquelicot est composée de 65 communes pour environ 28 000 habitants et habitantes, avec une ville au centre qui polarise le territoire, Albert, laquelle compte un peu plus de 10 000 habitants et habitantes. La proposition du Frac fait écho à toute une série d'enjeux qui animent les acteurs du territoire, inscrits dans le Projet culturel de territoire courant sur 2023 – 2026 : les notions de démarche citoyenne et participative,

d'engagement citoyen, de convivialité. Afin de constituer ce Conseil citoyen, le Pays du Coquelicot se tourne vers ses établissements, ses publics, ses services culture, jeunesse à la recherche de personnes ayant trait de près ou de loin avec les arts de la table et avec lesquels des collaborations ont déjà pu être mises en place par le passé.

Aurélié Gendera fait partie de cette douzaine de membres – à l'origine – qui constitue le Conseil citoyen. Tous et toutes sont issus de villes et villages différents, couvrent une bonne tranche d'âge, et ont des professions diverses. Un seul point commun les lie : ils et elles sont impliqués dans la vie associative, culturelle, sociale avec pour volonté de faire vivre leur territoire. Les affaires débutent en février 2024, dans une certaine inconnue pour la plupart des membres du Conseil, étant peu familiers du fonctionnement d'un projet institutionnel, d'autant qu'il est amené à se définir au fil de l'eau. Mais les choses s'éclairent rapidement, au fur et à mesure des réunions de ses membres, programmées tous les deux mois. Des objectifs sont fixés, et chaque projet se voit doté d'une enveloppe budgétaire. Petit à petit la parole se met à circuler et le Conseil citoyen affirme ses choix, ses convictions.

En termes de méthodologie, le Frac avait choisi de structurer trois grandes typologies d'action. En premier lieu, une série de trois ateliers de création artistique, destinés à la fois aux structures médico-sociales et au tout public. Puis, un format de rencontre et de découverte autour du sujet des arts de la table, qui doit permettre de s'éloigner de la création contemporaine, plastique ou artistique. Enfin, un format libre, qui n'existe plus aujourd'hui, le Conseil ayant choisi de le supprimer afin d'en réallouer le budget dédié à une restitution finale, qu'il souhaite scénographiée.

Concernant la mise en place des trois ateliers, si le Frac se doit d'en imposer un premier, dédié au dessin contemporain, les deux autres disciplines sont laissées au choix des membres du Conseil, lequel opte pour la céramique et le spectacle vivant. Le Pays du Coquelicot et le Frac arrivent alors avec une série de propositions d'artistes afin de mener ces ateliers, en présentant leurs démarches, les esthétiques, etc. et le Conseil effectue ses choix. Sur le déroulement de l'atelier de céramique en particulier, ses membres affirment leur volonté que ceux-ci soient réalisés au cours de trois sessions de deux jours, l'une à Albert, une autre à Acheux-en-Amiénois et une dernière à Bray-sur-Somme, afin de permettre une initiation plus probante. En dépit des inquiétudes de Marie Calon, les ateliers affichent complet plusieurs semaines avant leur déroulement. À l'origine, l'artiste choisi pour mener les ateliers, Antoine Medes, devait revenir au mois de septembre sur Amiens afin de cuire et émailler les pièces par lui-même,

mais une partie des participants et participantes ayant affiché une telle envie d'assister et d'apprendre le procédé que certains et certaines d'entre elles et eux l'ont rejoint pour l'opération.

Le prochain workshop sera lui autour du spectacle vivant, avec les Métalu À Chahuter, auxquels il a été demandé a minima deux propositions avant soumission au Conseil, afin d'en débattre et d'évaluer le type de public qui pourra être ciblé.

Sur les actions encore à venir, le Conseil citoyen tient à ce qu'une partie des ateliers soient construits en direction des plus jeunes, des familles, et plus particulièrement de la petite enfance. À ce jour, Émilie Vaquette est donc en train d'entrer en contact avec les structures maillant le territoire : crèches, Protection Maternelle et Infantile, Relais Petite Enfance. Ensuite, le format de rencontre et découverte prévu dans le projet s'avère plus délicat à monter, non pas tant sur les propositions, qui abondent (balades gourmandes, visite de l'Île aux fruits, cours de cuisine), que sur la définition du public et d'une temporalité pour leur déroulement.

Viendra enfin le temps de la fameuse restitution finale, pour laquelle le Conseil s'entoure de professionnels et professionnelles, autant sur la partie écriture que sur la partie graphisme, avec le studio Structure Bâtons, dans l'objectif de publier une édition graphique restitutive qui viendra archiver ce projet, en garder trace, et permettre sa diffusion au-delà du territoire. Lors de cette restitution, une exposition d'œuvres du Frac sur le thème des arts de la table, mêlées aux créations réalisées durant les workshop, est prévue. Le choix des œuvres de la collection sera effectué par les membres du Conseil, devenant, par là-même, des commissaires passeurs et passeuses.

Aurélie Gendera souhaite revenir sur une des actions dédiées au Conseil citoyen. À l'origine, Radio Campus était prévue pour mettre en place une série de reportages et les diffuser sous forme de podcasts, mais les membres du Conseil ont choisi de s'en emparer et de réaliser eux-mêmes ces podcasts. Après une formation auprès de Radio Campus – qui a permis la diffusion d'un premier podcast autour des arts de la table et du projet global – une série de thèmes sont votés. Deux premières émissions autour de Cassia Touchais, herboriste du territoire, et d'une confectionneuse de confitures, ont ainsi été diffusées fin septembre sur Radio Campus. En tout, dix émissions sont prévues.

En guise de bilan à mi-parcours, avec le peu de recul dont elle dispose, Marie Calon souhaite partager les bénéfices et les quelques limites entrevues jusque-là. Sur le plan personnel, et donc subjectif, la relation de confiance qui s'est établie avec le

Conseil et ses membres, et la convivialité qui en découle, contribuent à des prises de parole plus libres et le sentiment d'une légitimité plus accrue qui permet des prises de positions sincères. Jusqu'à refuser certaines propositions émanant du Frac, avec un argumentaire construit et concret. Une réaction qui conforte Marie Calon quant à l'indépendance du Conseil et sa capacité à assurer la programmation.

Au titre des bénéfiques, celle-ci évoque également une déconstruction à l'œuvre sur le plan de la méthodologie de projets parfois devenue automatique au fur et à mesure des années passées à travailler auprès des publics.

Le projet a malgré tout également ses limites, sur des questions de temps - de trajet notamment - et d'investissement. Il demande beaucoup d'investissement professionnel et personnel au vu des relations qui se créent, des liens qui se tissent, ce qui peut créer une petite frustration vis-à-vis d'autres projets menés dans le cadre de sa fonction au Frac.

Émilie Vaquette n'a, pour sa part, jamais eu de doute quant à l'engagement à long terme du Conseil citoyen. Dès le premier temps de rencontre et un atelier brise-glace, elle a senti l'engagement, le dynamisme et la complicité de ses membres, qui ne se connaissaient pas ou alors très peu. Quant au partenariat entre le Frac et le Pays du Coquelicot, c'est pour ces derniers un enrichissement de leur projet culturel, de leurs actions au quotidien devant les problématiques contemporaines et plus particulièrement encore celle des droits culturels.

En termes de retour d'expérience, Aurélie Gendera rapporte ce que le Conseil amène au projet : la connaissance du territoire, de ses habitants et habitantes, des enjeux et des attentes qu'il peut y avoir. Sur le plan de la communication, si importante pour un tel projet, ses membres présentent l'atout de disposer de relais internes, de leurs propres réseaux, augmentant ainsi les chances de succès des différentes actions menées. Ces actions n'étant pas portées par des institutions, elles possèdent un attrait différent, peut-être plus accueillant, moins formel. Le public se sent plus à l'aise au moment de franchir les portes des centres culturels. Les propositions sont également plus diverses, à l'image de ses membres, ainsi si le projet est pourtant porté par le Frac, il inclut également du spectacle vivant.

Quant aux membres justement, c'est une chance de pouvoir participer à l'ensemble de ces actions, d'avoir pu être formé à la réalisation de podcasts, de faire des découvertes artistiques et culturelles et de vivre des expériences nouvelles.

Une seule limite à ses yeux : aucun membre n'a moins de 28 ans, or les jeunes actifs et actives ou jeunes adultes sont un public difficile à toucher sur la communauté de communes, et malheureusement le Conseil n'a pas de représentant ou représentante dans cette tranche d'âge-là.

Devant le sujet de leur éventuelle rémunération, Marie Calon insiste sur le fait qu'il est question d'un projet d'action culturelle. Au titre d'une sorte de gratification, certaines des actions mises en place leur sont toutefois spécifiquement dédiées, après qu'ils et elles les aient choisies. Il s'agit d'un travail commun, elle le précise, et non pas d'une exploitation, les membres du Conseil n'étant pas issus de structures culturelles, ni de la médiation. Mais ces questions se posent et seront étudiées à l'issue du projet, tant l'enjeu est vif de parvenir à faire vivre et progresser les lieux culturels avec des groupes citoyens de cette nature.

Avec la participation de :

Marie Calon, chargée de projets et des relations avec les habitants et habitantes au sein du pôle Habitants et territoires du Frac Picardie

Aurélie Gendera, membre du Conseil citoyen du projet « Les arts de la table »

Émilie Vaquette, chargée de l'action culturelle à la Communauté de communes du Pays du Coquelicot

FOCUS N°2 : PRATIQUES DE RECHERCHE ET STRUCTURATION PROFESSIONNELLE DES MÉDIATIONS CULTURELLES : REGARD CROISÉ FRANCE-QUÉBEC

INTRODUCTION À LA PRÉSENTATION

Sophie Herrmann, chercheure en études culturelles (Institut national de la recherche scientifique, Montréal ; Université du Québec en Outaouais, Gatineau), et coordinatrice pour l'Observatoire des médiations culturelles (OMEC), propose un regard croisé France-Québec autour des différentes pratiques de recherche et de structuration professionnelle des médiations culturelles. De la médiation en l'art contemporain aux approches transdisciplinaires, quels sont les différents points de vue sur la(les) médiation(s) culturelle(s) d'un côté et de l'autre de l'Atlantique ? À travers des exemples et des ressources concrètes, cette présentation s'appuie sur l'expérience de l'intervenante, successivement chercheure et travailleuse culturelle en France puis au Québec.

SYNTHÈSE

L'approche de Sophie Herrmann de la médiation culturelle est à la fois multidisciplinaire et intersectorielle, ce qui n'est que le reflet des structures et de la façon de penser la médiation culturelle au Québec. Il ne sera donc qu'assez peu question de médiation culturelle au singulier, la médiation étant moins pensée autour d'un objet ou d'une œuvre – ou dans le cadre d'une approche strictement sectorielle – que dans le cadre d'une situation ou d'un contexte politique ou social donné.

L'équipe de l'OMEC se positionne aujourd'hui comme le principal pôle de recherche sur la médiation culturelle au Québec et comme une tête de pont de la recherche sur ce sujet dans le monde francophone. Son objectif est de contribuer à l'avancement des connaissances relatives aux pratiques de médiation culturelle et à leurs enjeux socio-politiques. À ce titre, l'OMEC se constitue comme une

plateforme partenariale d'observation, de documentation, de recherche, de formation, et de mise en réseau. L'approche des médiations culturelles y est interdisciplinaire et intersectorielle.

Héritier du Groupe de recherche sur la médiation culturelle (GRMC) créé en 2007, l'OMEC compte aujourd'hui plus de 30 membres individuels issus des milieux universitaires ou milieux de pratique. Ainsi, l'équipe regroupe des chercheurs et chercheuses académiques mais aussi des personnes dont la profession est associée aux médiations culturelles. L'équipe de l'OMEC comprend également cinq organismes partenaires (Culture pour tous, Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean, Exeko, Ville de Longueuil, Ville de Montréal). S'ils sont représentés dans la codirection de l'Observatoire (composée d'une personne codirectrice issue du milieu universitaire et d'une personne codirectrice issue des membres partenaires), ils contribuent également directement à la programmation et au contenu des activités de l'équipe.

La programmation scientifique de l'OMEC se déploie selon trois axes : *Praxis*, *Topos* et *Polis*. L'axe *Praxis* est consacré à la pluralité des approches de la médiation culturelle aujourd'hui, à sa diversité, à la fois conceptuelle et pratique. L'axe *Topos* questionne les territoires et les contextes de la médiation, que ces territoires soient physiques ou symboliques. Enfin, l'axe *Polis* interroge les dimensions sociopolitiques et les enjeux démocratiques associés à la pluralité des groupes sociaux. Il ouvre un espace de réflexion sur les enjeux d'inégalités, d'accessibilité, d'inclusion, de participation citoyenne et de citoyenneté culturelle à l'œuvre dans les médiations.

Les activités de l'Observatoire s'adressent à l'ensemble des professionnels et professionnelles de la médiation culturelle au Québec ou dans la francophonie, aux chercheurs et chercheuses, et sont ouvertes à toutes et à tous. Plusieurs programmes sont accessibles en ligne afin de favoriser les échanges auprès du plus grand nombre.

Le mode de fonctionnement de l'Observatoire et l'ensemble de ses activités témoignent de l'articulation entre recherche et terrains professionnels de la médiation. Les communautés de pratique en sont un exemple. Elles se constituent sous la forme de présentations de projets culturels récents suivis d'ateliers, et se déroulent régulièrement dans des lieux culturels. Ces moments favorisent l'échange d'expertise sur des pratiques, sur des dispositifs et sur les modes de réception de projets culturels par des publics variés. On peut citer comme exemple la communauté de pratique « Médiation culturelle et itinérance » (13 février 2025) ou encore la communauté de pratique « Médiation culturelle en contexte interculturel » (22 avril 2024) dont les sujets ont porté respectivement sur l'élaboration de projets de médiation culturelle auprès de personnes sans domicile fixe, puis sur la rencontre

en bibliothèque entre personnes migrantes nouvellement arrivées et collectivités d'accueil. Les médiations culturelles sont ici comprises selon une dimension socioculturelle.

Lors de ces rendez-vous, la contribution à l'avancement des connaissances relatives aux pratiques de médiation culturelle et à leurs enjeux sociopolitiques se formalise à la fois à travers des recherches d'ordre académique et des temps d'expérimentation.

Ainsi, de grands événements fédérateurs sont organisés aux côtés des activités régulières de la programmation. En 2022 avait lieu le symposium « Cohabiter. Imaginer les médiations culturelles au 21^e siècle », un symposium international de recherche, d'action et de création où il était question d'imaginer et de repenser les médiations culturelles au XXI^e siècle. Les Journées de réflexion et de partage des connaissances « Médiations culturelles, ancrages territoriaux et décentrement(s) » qui se sont déroulées en juin 2025 à Saguenay ont quant à elles permis d'échanger autour de deux grandes questions : Comment les projets de médiation culturelle peuvent-ils opérer un ou des décentrement(s) ? Que peuvent les médiations culturelles pour favoriser ce(s) décentrement(s) (à l'échelle territoriale, à l'échelle individuelle ou sociale, à l'échelle des structures culturelles ou à celle des personnes médiatrices culturelles) ? Si des interventions artistiques et la création de podcasts par des étudiantes et étudiants membres de l'OMEC ont favorisé l'émergence de nouveaux modes d'accès aux savoirs dans le cadre du premier événement, la création collective de carnets de prospection figurée à l'issue des présentations plénières et des ateliers du deuxième événement a permis d'ouvrir, de manière collaborative, de nouvelles pistes de recherche.

Pour rendre compte de l'ensemble de ses activités, l'OMEC publie les *Cahiers de l'OMEC*, dont le numéro 7 vient de paraître cet automne. Ils sont adressés aux étudiants et étudiantes, aux chercheurs et chercheuses et aux praticiens et praticiennes des médiations culturelles et rapportent les enjeux principaux soulevés durant chaque rendez-vous, ainsi que les pistes de recherche qui en résultent.

Par ailleurs, deux ouvrages collectifs – Expériences critiques de la médiation culturelle (Casemajor, Dubé, Lafortune, Lamoureux, 2017) et Cohabiter : imaginer les médiations culturelles au XXI^e siècle (Casemajor, Lamoureux, Jacob, Beauchemin, 2025) – jalonnent l'histoire récente de l'Observatoire des médiations culturelles. La première publication formule une réévaluation des ancrages de la médiation culturelle face aux transformations actuelles de la société, de la culture et du capitalisme, tandis que la seconde propose de penser les médiations culturelles et leurs enjeux sociopolitiques via le thème de la cohabitation.

Au sein des pratiques de recherche contemporaines autour des médiations culturelles au Québec, il semble que plusieurs grandes tendances se détachent, dont un intérêt certain pour les dynamiques partenariales et participatives, ainsi que pour les contextes territoriaux et approches communautaires. La pluralisation des approches de la culture et la citoyenneté culturelle y font l'objet de plusieurs réflexions. Elles sont régulièrement regroupées sous le paradigme de la « démocratie culturelle » (Santerre, 1999).

Enfin, l'Observatoire des médiations culturelles tient un rôle de relais dans la structuration professionnelle des médiations culturelles. En effet, il se positionne comme une plateforme importante permettant de donner de la visibilité aux activités de ses partenaires. Dans sa programmation régulière, l'OMEC collabore avec des organismes québécois dont les enjeux recouvrent la structuration professionnelle des métiers de la médiation culturelle. Il participe à ces initiatives ou les valorise. Ainsi de l'activité « la valorisation de la profession en médiation culturelle : des initiatives inspirantes » (13 novembre 2023) ou de l'atelier « dialogue sur la (re)connaissance de la profession de médiatrice culturelle, médiateur culturel » (21 mars 2025), organisés en collaboration avec le Regroupement des médiatrices et médiateurs culturels du Québec (RMCQ). Au cours de l'activité datée de 2025, des échanges ont notamment eu lieu au sujet de la *Charte des médiatrices culturelles et médiateurs culturels du Québec* mise en place par le RMCQ en 2022. Cette charte a donc été éditée selon une temporalité similaire à celle de BLA!. Au sein de cette publication, l'approche des médiations culturelles est transversale et résonne avec l'idée susmentionnée de citoyenneté culturelle. Dans ce contexte, le rôle de la médiation culturelle est de faire rayonner les œuvres, les artistes et le patrimoine, mais aussi de décroïsonner les institutions, favoriser l'inclusion sociale et l'agentivité des individus et des collectivités. De surcroît, l'OMEC valorise d'autres chantiers, dont le zine *La collaboration inter-métiers en médiation culturelle* conçu par Artensio¹, Centre collégial de transfert en pratiques sociales novatrices. Cette publication est le fruit des réflexions issues des activités de la Maison de la Médiation Culturelle¹, menées dans le cadre de la recherche *Penser la collaboration inter-métiers (2023-2024)*.

En conclusion, les démarches de valorisation et de structuration des pratiques et professions de la médiation culturelle au Québec passent nécessairement par une interrogation des démarches collaboratives et partenariales. Il appartient d'en revenir au contexte de l'approche historique de la culture et des médiations culturelles de la province francophone, où l'intérêt se trouve très prononcé sur la dimension sociale des médiations culturelles et dont l'approche semble moins centrée sur l'œuvre d'art ou l'objet culturel, et plus transversale.

1. La Maison de la médiation culturelle est un projet du centre Artensio. Pour en savoir plus : <https://artensio.ca/activites/maison-de-la-mediation/>

Avec la participation de :

Sophie Herrmann, chercheure en études culturelles (Institut national de la recherche scientifique, Montréal et Université du Québec en Outaouais, Gatineau)

Références bibliographiques :

ARTENSO. (2025). *La collaboration inter-métiers en médiation culturelle*.
Artenso. En consultation à partir de ce lien : <https://tinyurl.com/58eytu1y>

CASEMAJOR, N., LAMOUREUX, È, JACOB, L, BEAUCHEMIN, W-J. (Dir.). (2025)
Cohabiter : imaginer les médiations culturelles au XXI^e siècle.
Presses de l'Université Laval. Québec : Presses de l'Université Laval. <https://www.pulaval.com/livres/cohabiter-imaginer-les-mediations-culturelles-au-xx-1e-siecle>

CASEMAJOR, N., DUBÉ, M., LAFORTUNE, J-M., LAMOUREUX, È. (Dir.). (2017).
Expériences critiques de la médiation culturelle.
Presses de l'Université Laval. Québec : Presses de l'Université Laval.
<https://www.pulaval.com/livres/experiences-critiques-de-la-mediation-culturelle>

REGROUPEMENT DES MÉDIATRICES ET MÉDIATEURS CULTURELLES DU QUÉBEC. (2022). *Charte des médiatrices culturelles et médiateurs culturels du Québec*. Québec. En consultation à partir de ce lien : <https://rmcq.info/charte/>

SANTERRE, L. (1999). *De la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle*. [Rapport d'étude. Ministère de la Culture et des Communications du Québec]. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/40949>

TABLE RONDE N°2 : LA MÉDIATION HORS LES MURS : UNE RECONTEXTUALISATION DES PRATIQUES

INTRODUCTION À LA TABLE RONDE

Comment se pense la médiation au-delà des murs des institutions culturelles ? Envisagée comme un outil de réflexion sur l'institution elle-même, la médiation hors-les-murs induit un changement de perspective : il ne s'agit plus de faire venir les publics, mais d'aller vers celles et ceux qui ne peuvent s'y déplacer ou qui en restent éloignés – qu'il s'agisse d'un éloignement géographique, social ou symbolique.

SYNTHÈSE

Sibille Wallois, cheffe du pôle Publics et Médiation d'Amiens Métropole – un territoire labellisé « 100 % EAC » – commence par évoquer le contexte des résidences-missions d'intérêt d'éducation artistique et culturelle, déployés sur le territoire à la rencontre des publics éloignés. Le territoire d'Amiens Métropole est très vaste, 45 minutes environ sont nécessaires pour le traverser, ses 39 communes étant relativement éparées. Des actions d'éducation artistique et culturelle sont portées depuis 1993 par les Cléa (Contrat local d'éducation artistique), auxquels le nouveau Schéma métropolitain d'EAC souhaite substituer d'autres dispositifs plus expérimentaux. Ce contrat pensé avec la DRAC Hauts-de-France, le département de la Somme et la Ville d'Amiens vise ainsi à la mise en place de dispositifs amenés à s'adresser non plus uniquement aux publics primaires, mais également à tous les âges, avec la volonté de couvrir l'ensemble du territoire. Ces résidences-missions sont prévues pour une durée de quatre mois, sans finalité créative, à seule fin d'amener le public à découvrir le geste artistique. L'artiste choisi dispose en quelque sorte d'une carte blanche, et va être mis en relation avec des partenaires afin de pouvoir mener des projets sur mesure avec les publics.

Ces partenaires peuvent être très divers, qu'ils soient issus du milieu médical, de l'éducation nationale, des associations, etc. Quant au public éloigné de la culture, il ne se rend pas forcément au centre-ville d'Amiens, se maintient en périphérie ou peut en vivre éloigné, il peut aussi avoir du mal à se déplacer, à accéder à des lieux culturels ou d'art contemporain. En tant que collectivité, Amiens Métropole dispose de centres d'arts en régie, mais ne tient pas son propre lieu. Pour cette simple raison matérielle, l'évidence s'est faite de se rendre dans les structures, d'aller rencontrer les publics dans un lieu où ils se sentent déjà en confiance, afin de créer un lien et de pouvoir finalement y accueillir un artiste. Pour ce dernier, si la dimension humaine s'en trouve facilitée, la dimension matérielle au contraire, peut poser problème. D'où l'intervention de Sibille Wallois, en termes de repérage, afin d'identifier les lieux qui seront plus favorables que d'autres. La résidence s'étalant de février à juin, ces repérages sont effectués avec l'artiste, en tenant compte de ses spécificités, à la fin de l'année précédente.

Le rapport au temps des résidences-missions est double, celles-ci étant prévues pour s'étaler sur un an, tandis que les artistes ne sont présents que quatre mois. L'artiste, qui fait preuve de beaucoup de pédagogie et d'adaptabilité, va parfois sentir qu'il a un public avec lequel il peut aller plus loin, et parfois même plus vite. D'autres fois, car cela dépend du contexte, la rencontre ne se produira pas, car l'artiste arrive avec son propre univers et rencontre un univers autre. Au fur et à mesure, si la confiance se met en place avec les partenaires – qui, eux, sont stables –, les publics, les artistes et les projets changent, le résultat n'est donc jamais garanti. Mais là réside le véritable but de ces résidences-missions : initier un geste artistique, découvrir l'univers de l'artiste qui intervient, expérimenter et prendre un chemin ensemble. À l'issue du temps de résidence, s'il y a nécessairement production, elle ne va pas nécessairement être montrée. Si l'étape de la restitution peut être importante pour un artiste, avoir la possibilité de s'en dégager, comme de la pression associée, peut aussi lui permettre de vivre les ateliers avec plus de plaisir.

Responsable des publics de la Collection Lambert (Avignon) depuis 20 ans, Tiphane Romain présente le projet de La Maison Paisible, un EHPAD transformé en centre d'art et inauguré à l'été 2025 sur Avignon. Partant du constat que souvent les artistes invités dans des lieux de résidence non dédiés à l'art laissent un grand vide après leur départ, l'idée germe d'inscrire une action de façon pérenne, de développer un centre d'art en EHPAD. Aujourd'hui, cinq centres d'art sont en construction, entre Bruxelles, La Rochelle, Aix-en-Provence, etc.

Le projet de l'EHPAD d'Avignon démarre en 2023, et bénéficie de l'expérience de l'artiste Mohamed El Khatib, qui sort d'une résidence à l'EHPAD de Chambéry avec son

spectacle « La vie secrète des vieux », lequel parle de l'amour après 65 ans. Tiphanie Romain commence par se fondre dans la microsociété des résidents et résidentes, installant un bureau dans le hall d'accueil. Elle y observe les va-et-vient, identifie celles et ceux qui passent du temps dans les espaces communs, se positionne dans la discussion, dans l'écoute. Cela prend du temps, beaucoup de temps. Or, ce temps long, cet investissement personnel et professionnel se sont avérés nécessaires. Un an s'écoule avant qu'elle ne convie un premier duo d'artistes, Juliette Georges, issue des arts visuels, et Daniel Pescio, artiste parfumeur ayant effectué une résidence à la Villa Kujoyama. Leur collaboration donne naissance au Loto des odeurs, fruit des récits d'odeurs ayant marqué les résidents et résidentes au cours de leur vie. Le ou les artistes invités ont la possibilité de travailler avec une personne ou avec dix, le choix leur est laissé. Il y a la possibilité de travailler en chambre, il n'y a pas de quotas de bénéficiaires, c'est là le luxe offert par ce projet. Seule responsabilité, ces espaces communs ont trait à la sphère intime du domestique, c'est un lieu de vie, celui de ses résidents et résidentes. Ils et elles se retrouvent alors dans une position nouvelle, dans une disposition d'écoute, d'observation, où la patience est de mise. Il leur appartient d'adapter leur vision de l'art, de ce qui est beau, de ce qui est bien. À la suite de ce diagnostic, ils et elles vont alors tenter de répondre aux besoins manifestés par les résidents et résidentes en créant ou en co-crédant avec elles et eux une œuvre d'art. Ainsi de Camille Chastang, qui a produit un papier peint destiné à embellir le réfectoire, ou de Fabienne Guilbert Burgoa qui travaille en ce moment à la réalisation de couchettes pour les chats de l'EHPAD. Les artistes ciblés respectent toutes et tous un principe d'égalité, leur cachet sera le même, qu'ils et qu'elles aient atteint une certaine notoriété ou qu'ils et elles soient encore étudiants et étudiantes en école d'art. Et la somme de ces œuvres, au travers des résidences successives, viendra enrichir la collection de l'EHPAD, comme elle pourra être amenée à circuler dans d'autres EHPAD du réseau.

Les enjeux sont différents en fonction de l'EHPAD concerné. Celui d'Avignon est éloigné de toute possibilité de vie sociale (café, restaurant), mais se situe à proximité d'une école d'art. Ainsi, créer une activité, remettre de la vie dans l'EHPAD en lui-même, mais aussi sortir du hors-les-murs et revenir dans les lieux culturels, tels sont les enjeux qui animent Tiphanie Romain, accompagnée sur ce projet par des partenaires tels que l'opéra, l'orchestre et le CDCN Les Hivernales. Le hors-les-murs peut alors véritablement devenir une porte d'entrée, vers autre chose, vers une fréquentation des lieux de culture.

« Art en lieux » est le troisième et dernier projet présenté au cours de cette table ronde. Il prend place en milieu rural, à l'échelle du village de Royère-de-Vassivière, où résident 575 habitants et habitantes à une distance d'une heure et demie à l'est de Limoges. Olivier Beaudet, chargé de recherche et de projets artistiques

au Frac-Artothèque Nouvelle Aquitaine, y est investi depuis sa création, en 2004. Formule d'exposition particulière, elle offre la possibilité aux usagers et usagères, aux habitants et habitantes du territoire d'ouvrir leurs portes à l'art d'aujourd'hui : la pharmacienne, la coiffeuse, la bouchère, le garagiste, le médecin, etc., toutes et tous accueillent des œuvres afin de les partager autant avec la population locale que les touristes de passage. Aujourd'hui, désireux de « voir des artistes » et non plus uniquement des œuvres, une résidence de commissariat a été créée, association des artistes avec la population.

La question du hors les murs ne s'est pas posée comme telle lors de la création d'« Art en lieux ». À l'origine, l'Artothèque du Limousin – qui a fusionné en 2014 avec le FRAC – ne disposait pas de lieu où montrer sa collection. Or, le territoire de l'ancienne région administrative du Limousin étant essentiellement peuplé de petites communes rurales, l'ensemble de ces contraintes ont façonné « Art en lieux », qui place la rencontre des habitants et habitantes avec les collections du Frac-Artothèque au cœur du projet.

En termes de méthodologie, le projet à l'origine s'est construit lors de la rencontre des habitants et habitantes de la municipalité, avec les envies, les désirs de chacun et chacune, celui de montrer des œuvres, de faire événement, d'être ensemble. Olivier Beudet se remémore l'équipe de l'Artothèque arrivant avec ses codes, issus du milieu de l'art contemporain, et certaines maladresses qui ont pu s'en ressentir sur les premières éditions. Royère-de-Vassivière est peuplé à plus de 50% de personnes retraitées, ce qui n'est pas sans conséquence sur les actions qu'il est possible d'y mettre en place. L'équipe de l'Artothèque se met alors à l'écoute de la population et apprend finalement du terrain. Elle renonce par exemple à l'idée d'un vernissage et choisit de profiter du marché hebdomadaire, où se réunit la population, pour faire événement.

Si l'Artothèque dispose d'une expertise, celle d'adapter un espace dans un petit village, afin d'y recevoir des œuvres, le contexte de Royère-de-Vassivière présente des difficultés tant pour la valorisation que la conservation. Devant le militantisme d'une habitante, Jeanine Laroudie, suivie par les habitants et habitantes du village, est imaginée la formule actuelle, de lieu en lieu. Les œuvres sont exposées dans l'espace professionnel des habitants et habitantes, soit au sein de leur espace privé, mais à destination de la sphère publique, habitants et habitantes du village comme touristes, « un projet qui est vraiment dans l'ADN des Artothèques », comme le rappelle Olivier Beudet. Avec sa directrice Catherine Texier, l'équipe développe l'idée de médiateurs et médiatrices relais, afin d'offrir la possibilité aux hôtes des œuvres de s'emparer de la parole, de s'exprimer avec leurs mots, leur sensibilité. La possibilité même d'un contresens dans cette parole amateur ne les

effraie pas tant elle ouvre un débat, crée une discussion, et amène les individus à s'exprimer de façon décomplexée. Il devient difficile alors de savoir qui est médiateur et médiatrice, qui est professionnel, professionnelle ou non. Lorsque ses bénéficiaires s'en emparent, un tel projet peut être considéré comme une réussite.

Si sur les premières éditions, les habitants et habitantes étaient invités à choisir des œuvres directement dans la collection de l'Artothèque, rapidement surgit l'idée de développer une thématique commune, un axe, qui pourrait également attirer au-delà des habitants et habitantes du village, les vacanciers, vacancières et les touristes de passage, et donner envie à voir ces œuvres exposées dans des lieux insolites.

De ces trois expériences, le rapport à l'image de l'artiste est nécessairement amené à évoluer, vers une dimension plus horizontale que lors de la visite au musée, où l'œuvre est sacralisée. D'autres codes sont à l'œuvre. Le public peut alors se permettre des choses qui n'auraient pas leur place dans un musée, et l'artiste lui-même peut être tenté par des pas de côté. Le rapport au concept de « faire œuvre » évolue, les choses sont vécues de façon collective, telle une aventure humaine. Assurément, tout artiste n'est pas disposé à montrer ses œuvres dans un contexte qui n'est pas celui d'un écrin, ou d'un musée avec des murs bien blancs. Les conditions de monstration ne sont pas optimum, parfois même plutôt ingrates. Les températures idéales de conservation ne sont pas respectées, ni les conditions de sécurité, desquels peuvent découler vols et dégradations. Sur les murs de l'EHPAD d'Avignon sont déjà accrochées des reproductions d'œuvres ou d'anciennes productions réalisées avec l'équipe d'animation, l'artiste doit donc donner son accord pour être exposé à leurs côtés. D'autres, tel Bonnefrite, s'en amusent voire en jouent : il choisit de récupérer ces reproductions d'œuvres, de travailler dessus, de repasser sur ces tableaux avec les résidents et les résidentes, de les transformer et de se les réapproprier.

Olivier Beaudet cite lui l'exemple de l'artiste François Morellet qui découvre – par hasard – ses œuvres exposées dans une boucherie : il en est touché, s'en enthousiasme avec emphase, heureux de ce caractère sauvage qui s'est en quelque sorte emparé de sa production. Ces projets offrent assurément aux artistes des espaces qu'eux-mêmes n'avaient jusque-là jamais imaginés.

Les œuvres exposées à l'EHPAD d'Avignon sont visibles deux fois par mois, et accessibles au tout public. La médiation est assurée par l'équipe de la Collection Lambert, ou des soignants et soignantes, ou encore l'équipe d'animation de l'EHPAD. Les résidents et résidentes elles et eux-mêmes, s'ils et elles ont une pratique, leurs difficultés motrices ne leur permettent pas de suivre tout un parcours guidé. Dans d'autres EHPAD, tel

celui de Bruxelles, les résidents et résidentes sont plus jeunes, et certains et certaines sont en mesure d'effectuer l'ensemble de la visite guidée. Du côté d'« Art en lieux », la figure qui fait le lien n'est autre que l'hôte de l'œuvre : le garagiste, la coiffeuse, etc. Mais le choix a été fait de renoncer volontairement aux cartels afin de valoriser la parole de chacun et chacune, de les constituer médiateurs et médiatrices relais, les conviant à parler des œuvres à leur façon, à s'en emparer, avec leurs mots, avec leur sensibilité. Un livret avec des notices très fines, un plan, est uniquement disponible à l'office de tourisme, afin de ne pas entraver la libre parole de chacun et chacune. La radio est également associée au projet, des podcasts, des vidéos sont diffusés, et chaque année de nouvelles expérimentations sont poursuivies.

Ces trois projets, ces trois dispositifs, ne sont pas forcément spectaculaires ou grandioses, mais à un moment, à un endroit, ils sont ajustés à un type de public. Ils s'inscrivent dans un temps long, et la méthodologie qui a été développée pour les uns, les unes et les autres n'est pas nécessairement propre à être déployée, démultipliée. D'un EHPAD à l'autre, les partenaires culturels sont différents, et les ressources changent, mais surtout, ses résidents et résidentes sont des individus, chacun et chacune avec ses propres passions ou envies. Constitués en réseau, les équipes des EHPAD en attestent : les réactions des résidents et résidentes diffèrent d'un établissement à l'autre. Aux dires de Tiphany Romain, la seule méthode semble être le temps long, l'observation, l'écoute, le lien et la volonté de construire quelque chose ensemble. Olivier Beaudet insiste sur l'importance de ne pas établir de tels dispositifs à partir de modèles. La nature même de la rencontre avec l'autre – unique, par définition – ne peut que déboucher sur un projet unique lui aussi. S'il peut toujours être intéressant d'observer comment se déroulent les choses ailleurs, et de rester alerte en tout instant, il appartient de toujours garder à l'esprit que chaque territoire, chaque population, chaque public possède ses propres spécificités.

Avec la participation de :

Olivier Beaudet, chargé de recherche et de projets artistiques et précédemment responsable du service des publics du Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine

Tiphany Romain, responsable des publics à la Collection Lambert, Avignon

Sibille Wallois, cheffe du pôle Publics et Médiation, Amiens Métropole

Modératrice

Ségolène Jugan Gabriel, référente entre 2017 et 2022 du groupe médiation du réseau 50° NORD – 3° EST / pôle arts visuels Hauts-de-France & territoires trans-frontaliers

CONCLUSION

MARIE DERNONCOURT

Coordinatrice générale de BLA!

Marie Dernoncourt, la nouvelle coordinatrice générale de BLA!, suite au départ de Lucine Charon – ici longuement remerciée –, revient sur les différents sujets abordés lors de cette journée : la formation initiale et continue, les rencontres qui forment, le bagage personnel et professionnel avec lequel les médiateurs et médiatrices font médiation, les spécificités de chacun et chacune, qui enrichissent et renforcent les manières d'accompagner les publics dans leur rencontre avec les œuvres et avec les artistes.

Dans chaque projet, le besoin et la nécessité se font ressentir d'apprendre des uns, des unes et des autres, de mettre à l'épreuve les habitudes de travail, de sortir parfois de la zone de confort de chacun et chacune et d'accepter de prendre le temps pour aller à la rencontre des publics et parvenir à « faire commun ». Toutes ces grandes idées sont mises en œuvre chaque jour par toutes et tous dans l'exercice de leur métier.

Marie Dernoncourt en profite pour annoncer l'un des projets à venir du réseau avec la parution de la Charte verte de BLA!, prévue pour décembre 2025. Co-écrite par les membres, elle visera à outiller et à inspirer les professionnels et professionnelles de la médiation souhaitant intégrer pleinement les dimensions écologiques à leurs pratiques.

Enfin, sont adressés les remerciements aux différents partenaires, au premier rang desquels la Direction générale de la création artistique pour son soutien à cette Journée nationale de la médiation en art contemporain, et plus largement pour son soutien à BLA!, qui permet de déployer toutes ces actions à destination des professionnels et professionnelles de la médiation en art contemporain et de continuer à faire grandir le réseau. Viennent ensuite le réseau 50° NORD – 3° EST et le Frac Picardie, et le Cnap, dont la bienveillance et la confiance renouvelée à l'égard de BLA! est louée. Sans oublier les participants et participantes à cette journée, nombreux et nombreuses, qui par leur présence attestent de la nécessité du dialogue entre pairs et d'un partage des ressources.

ANTINÉA GARNIER

Cheffe du service des ressources professionnelles au Cnap

Antinéa Garnier relève pour sa part la richesse des débats au cours de cette journée et remercie l'ensemble des acteurs qui ont permis sa tenue par le partage de leurs expériences. Elle rappelle que cette journée s'inscrit pleinement au cœur des missions du Cnap en tant qu'acteur fédérateur au contact des professionnels et professionnelles, en particulier le service des ressources professionnelles, dédié à l'accompagnement des professionnels et professionnelles du secteur des arts visuels dans toute leur diversité.

Ces temps de dialogue s'avèrent nécessaires car ils touchent à la réalité, au développement et à la structuration des pratiques professionnelles. Si la journée, dans sa première édition, se penchait sur les différentes façons de représenter et d'exercer, celle-ci aura permis d'interroger ensemble les évolutions actuelles de ces pratiques et les besoins des professionnels. Ont aussi été évoquées les différentes facettes de ces pratiques et notamment l'importance de la formation, de la diversité des compétences mises en jeu, en lien avec les mutations des pratiques artistiques. Cette journée aura permis la création de moments réflexifs, qui participent à la valorisation des métiers des professionnels et professionnelles du secteur, et à la mobilisation de cette intelligence collective plusieurs fois mentionnée. Ont enfin été évoquées les questions de permanence et de continuité afin d'ancrer ces pratiques et de les faire évoluer dans le temps au-delà des seuls impératifs. Le temps long est de mise et Antinéa Garnier invite déjà l'ensemble des participants et participantes à se retrouver d'ici la prochaine édition, en 2027, afin d'échanger à nouveau sur ces enjeux.

LISA EYMET

Responsable de la médiation culturelle au Cnap

En choisissant d'aborder le hors-les-murs en plusieurs occasions au cours de la journée, diverses expériences menées au plus près des publics ont été relatées. Comme le rappelait Béatrice Salmon en ouverture de la Journée, le Cnap ne dispose pas aujourd'hui de lieu propre afin d'accueillir les publics. Cette question du hors-les-murs entre ainsi en résonance directe avec sa manière d'agir et la vocation même de l'établissement. La collection du Cnap vit et circule par et à travers les projets menés avec ses partenaires, hors-les-murs, en France comme à l'international, via des prêts et dépôts d'œuvres, des coproductions d'expositions et la diffusion de commandes.

De ces dialogues naissent les projets de médiation menés par ses équipes, tel le kit pédagogique autour du dessin contemporain orchestré avec le Frac Picardie, Drawing Lab et BLA! en conseil et expertise, dont la mise en circulation à l'échelle nationale est espérée d'ici 2027. Ou les protocoles d'ateliers de médiation imaginés avec des designers graphiques, lauréats de la commande « Messages/Images, graphisme d'intérêt général », une commande de seize affiches lancée en 2024. Des protocoles qui sont mis à disposition de toutes et tous sur le site internet du Cnap, en tant que ressources ou outils à l'adresse des professionnels et professionnelles.

Ainsi, travailler hors-les-murs, c'est avant tout travailler avec et imaginer de nouvelles manières de faire ensemble. En ces temps troubles, ce refus du repli est essentiel afin de continuer à inventer de nouvelles formes d'hospitalité et de dialogue.

ORGANISATEURS

BLA/

BLA/ Association nationale des professionnel·les de la médiation en art contemporain fédère et met en réseau les professionnel·les et structures qui construisent et développent au quotidien les liens entre artistes, œuvres, expositions et publics. En réunissant des professionnel·les aux profils variés (salarié·es, indépendant·es, personnes en recherche d'emploi, etc.) et des structures ayant des statuts divers (Frac, centres d'art, musées, association, etc.), **BLA/** permet de croiser les expériences et les points de vue pour mieux envisager les évolutions des pratiques des médiateurs et médiatrices.

www.blamediation.fr

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES (Cnap)

Le Centre national des arts plastiques (Cnap) est l'un des principaux opérateurs du ministère de la Culture dans le domaine des arts visuels.

Acteur culturel incontournable, il soutient et encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que l'ensemble des professionnels (galeries, éditeurs, restaurateurs, critiques d'art, etc.) au moyen de plusieurs dispositifs de soutien. Il contribue à la valorisation des projets par la mise en œuvre d'actions de diffusion et constitue un centre de ressources pour tous les professionnels de l'art contemporain. Le Cnap acquiert pour le compte de l'État des œuvres d'art dont il assure la conservation et la diffusion auprès d'une très grande variété de bénéficiaires sur l'ensemble du territoire national et à l'international.

Établissement sans espace d'exposition propre, le Cnap prête et dépose sa collection, produit des expositions dans le cadre de partenariats et conduit une politique active de recherche et d'édition. Avec près de 108 000 œuvres acquises depuis plus de deux siècles auprès de plus de 20 000 artistes, la collection compose aujourd'hui un ensemble unique, représentatif de la variété des courants artistiques à l'échelle internationale, du dynamisme et de l'ouverture de la scène française qui constitue un patrimoine national exceptionnel.

www.cnap.fr

ÉQUIPE / CRÉDITS

Programmation

BLA! et le Centre national des arts plastiques (Cnap)

Coordination de l'événement

Marie Dernoncourt

Lisa Eymet

Antinéa Garnier

Zoé Thomas

Conception graphique

Urgence Graphique (Mozziconacci-Robert-Teyssier).

Synthèse

Laure Canaple

RENSEIGNEMENTS ET QUESTIONS

professionnelsmediation@gmail.com

communication@cnap.fr